

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL...

Fidèles aux décisions du Congrès de la Fédération Anarchiste de 1945, nous continuons à donner place, dans nos colonnes syndicales à deux thèses différentes. Nous publions des informations de l'une comme de l'autre, ce qui ne veut pas dire que nous ayons l'intention de donner le jour à une controverse qui n'aurait pas sa place dans notre journal. (Note de la Rédaction)

La Conférence nationale, convoquée par la Fédération Syndicaliste, le 4 mai, réunie à la majorité des groupes, syndicats et individualités la composant.

Une discussion passionnée se déroula. Le problème syndical fut examiné à fond et, à l'issue des débats, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité:

Les militants de Paris et de Province, appartenant à la Fédération syndicaliste, réunit en Conférence nationale, à Paris, le 4 mai 1946, après avoir procédé à l'étude de la situation syndicale à la suite du Congrès Confédéral d'avril dernier;

Considèrent:

1- Que les six affirmations capitales sur lesquelles reposait, jusqu'à ce jour, l'organisation syndicale française ont été reniées par le Congrès et remplacées par des textes nouveaux qui enlèvent toute valeur revendicative et d'action à la C.G.T. devenue, de ce fait l'appendice politique d'un parti et que cela signifie l'assujettissement du mouvement syndical à la politique gouvernementale de ce Parti;

2- Que le fait de renier, à la fois, l'affirmation d'unité faite par le Congrès d'Amiens; de déplacer le cadre traditionnel du mouvement confédéral; de nier les buts pour lesquels la C.G.T. fut constituée; de ne plus accorder à la lutte de classe son caractère essentiel et de lui substituer l'action parlementaire et gouvernementale, tant sur le terrain matériel que moral, vide la C.G.T. de tout son contenu et en fait un rouage supplémentaire de l'État; que l'abandon des revendications quotidiennes et d'avenir est un crime contre la classe ouvrière au moment précis où elles se justifient plus que jamais, que les décisions de Congrès ont été prises dans le seul but de ne pas gêner l'action parlementaire et gouvernementale qui, sous le couvert de fameuses nationalisations, ne tend qu'à reconduire, sous une autre forme, les intérêts capitalistes; de nier toute valeur révolutionnaire aux syndicats, qui seront chargés demain de procéder à la réorganisation sociale, par la grève générale, tend à faire des syndicats des organisations inertes, atones et amorphes qui ne seront plus que les instruments d'une pouvoir dictatorial; de ne plus reconnaître l'action directe comme l'arme naturelle des travailleurs et de lui substituer le bulletin de vote et l'action parlementaire est un abandon qui signifie la fin du syndicalisme dans la C.G.T.: de permettre à un parti politique d'utiliser la masse confédérale pour atteindre ses buts politiques de gouvernement a pour conséquences de détruire l'unité organique et morale du mouvement confédéral et de faire du mouvement syndical le champ clos des disputes partisans auxquelles il devait rester absolument étranger; de ne plus reconnaître ni l'indépendance, ni l'autonomie du mouvement syndical, enlève à ce dernier toute originalité et toute valeur d'action.

Pour ces motifs:

La Conférence déclare que le syndicalisme est définitivement mort dans la C.G.T. et au il y a lieu, pour le faire revivre, de constituer, sans aucun délai, une Organisation Centrale: une Confédération, dans laquelle le syndicalisme pourra librement s'exprimer et se réaliser.

En conséquence, et considérant que tous les efforts ont été tentés pour provoquer le redressement de

la C.G.T., et que ces efforts ont échoué; que d'autres efforts seraient faits en vain dans la même voie, les militants de la *Fédération Syndicaliste* décident de transformer cette dernière en *Confédération Nationale du Travail* à la date de ce jour, Toutefois, ils précisent que cette Centrale sera de caractère provisoire jusqu'à ce que se tienne le Congrès Constitutif de la C.N.T., où les syndicats réunis, transformeront en Organisation Centrale définitive la Centrale créée aujourd'hui, la dotant de Statuts, en détermineront le fonctionnement et l'action.

Comprenant les difficultés rencontrées par des camarades isolés ou peu nombreux dans certaines Fédérations, le Congrès manifeste son désir de rester en relation avec eux et leur demande de proposer, dans le plu» bref délai, la forme de lien qu'ils désirent voir exister entre la C-N.T.< e{ eux.

Enfin, ratifiant l'affiliation internationale de la Fédération Syndicaliste, la Conférence Nationale déclare que la C.N.T. adhèrera aujourd'hui même à l'*Association Internationale de» Travailleurs*.

Cependant, il va de soi, que cette adhésion devra être confirmée par le Congrès Constitutif de la nouvelle Centrale, qui se tiendra à Paris avant la fin de l'année.

La Conférence veut croire que sa décision sera acceptée avec joie par tous les militants, que la propagande sera faite, à tous les échelons, pour activer le rassemblement des forces syndicalistes révolutionnaires du pays et jouer dans celui-ci le rôle qui est par destitution, celui du Syndicalisme Révolutionnaire Français.

Vive la C.N.T. Française! Vive l'A.I.T.

Fait à Paris le 4 mai 1946.

Après avoir décidé la constitution de la C.N.T. la *Conférence Syndicaliste Révolutionnaire* réunie à Paris le 4 mai 1946, tient à affirmer sa solidarité entière avec l'A.I.T. qui personnifie la lutte des Syndicalistes Révolutionnaires dans le Monde, ainsi qu'à ses Centrales, surtout à celles qui luttent le plus âprement en ce moment: la C.N.T. en Espagne et le Mouvement Syndicaliste Révolutionnaire Italien groupe actuellement dans la C.G.T. italienne tout en restant le gardien vigilant des principes et des doctrines de l'U.S.I.

En ce qui concerne la C.N.T., la conférence tient à lui exprimer, dans les difficiles circonstances actuelles, quelle peut compter sur le concours le plus large et le plus efficace dans la lutte quelle mène contre Franco qui, avec la complicité des pays ex-alliés, continue à déshonorer l'Espagne par la présence de son régime abject.

La Conférence forme des vœux pour qu'une lutte commune réunisse le plus tôt possible les Prolétariats italien et français pour chasser du pouvoir les tenants de la bourgeoisie décadente et leurs alliés réformistes de toutes catégories.

En vue de cette éventualité, qui peut être proche, la Conférence demande au Sous-Secrétariat de l'A.I.T. en Europe Occidentale, de préparer cette action commune de laquelle doit sortir la libération du prolétariat des pays latins.
